

Comité exécutif du 4 juin 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue par vidéoconférence au bureau de la mairesse, le 4 juin 2020.

PRÉSENTS PAR
VIDÉOCONFÉRENCE : Mme Josée Néron, mairesse, M. Marc Bouchard, vice-président et Monsieur le conseiller Carl Dufour;

ABSENTS : MM. Raynald Simard et M. Jean-Marc Crevier, conseillers;

ÉGALEMENT
PRÉSENTS : M. Michel Potvin, observateur, M. Luc Desbiens, directeur de cabinet, M. Denis Simard, directeur général adjoint et Mme Marie-Ève Boivin, assistante-greffière.

À 16 h 28, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

3. AFFAIRES GÉNÉRALES

3.1 REBUTS DE SABLE – APPEL D’OFFRES 2020-329

VS-CE-2020-416

CONSIDÉRANT que l’acheteur s’engage à disposer du matériel, conformément aux règles en vigueur;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise la division de l’approvisionnement du Service des finances de vendre de gré à gré aux Entreprises Alfred Boivin, 2205, rue de la Fonderie, Chicoutimi, (QC) G7H 8B9, selon le prix suivant :

- Rebut de sable 0,50 \$/TM sans chargement et livraison selon les quantités disponibles.

Adopté à l’unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 16 h 34.

MAIRESSE

ASSISTANTE-GREFFIÈRE

MEB/sh